

Offre de soutien

Le COVID-19 peut être à la source de préoccupations financières pour les personnes qui travaillent dans le secteur de l'aéronautique. **La Caisse Desjardins des Travailleuses et Travailleurs unis** offre son soutien aux membres du secteur de l'aéronautique. En plus de vous accompagner dans la gestion de vos placements, nous vous proposons :

Pour les prêts hypothécaires, prêts personnels et marges de crédit à la consommation :

Des conseils personnalisés et une possibilité de reporter des paiements pour une période allant jusqu'à 6 mois.

Marge de crédit* :

Offre exclusive par la Caisse Desjardins des Travailleuses et Travailleurs unis pour pallier un manque de liquidités temporaire :

Option 1 : Marge de crédit d'une limite de 3 000 \$ à un taux avantageux. Déboursement à l'utilisation.

OU

Option 2 : Marge de crédit d'une limite de 5 000 \$ à un taux avantageux et déposée dans un compte d'épargne garantie. À partir de cette épargne, le membre recevra des versements de 1 000 \$ aux deux semaines, jusqu'à concurrence de 5 000 \$.

*Note : sujet à l'approbation de votre dossier de crédit. Des assouplissements aux politiques de crédit habituelles pourraient être pris en considération.

Que vous soyez membre ou non de la Caisse : comme cette offre **n'est pas disponible** par l'entremise d'Accès D, vous devez **obligatoirement** contacter notre caisse directement, **par courriel**, pour en bénéficier. Communiquez avec M. Jean-Pierre Lanctôt à l'adresse suivante :

jean-pierre.k.lanctot@desjardins.com

À noter que cette offre peut prendre fin ou être modifiée en tout temps sans préavis. Consulter la Caisse Desjardins des Travailleuses et Travailleurs unis pour tous les détails.